



Renégociation de la convention collective

LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS VALENT PLUS QUE DES BONBONS

Saint-Jérôme, le 31 octobre 2022. – Le Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord représentant les enseignantes et enseignants du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord a visité les bureaux des députés de circonscription pour marquer le dépôt, aujourd'hui même, par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) à laquelle il est affilié, des demandes du personnel enseignant pour le renouvellement de la convention collective.

Faisant écho à la mobilisation conjointe organisée à Québec par les fédérations du réseau scolaire de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), soit la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), ainsi que l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ), les enseignants du Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord ont profité de la journée de l'Halloween pour rappeler aux députés de circonscription qu'« On vaut plus que des bonbons ». Soulignant ainsi que des améliorations significatives à leur quotidien sont attendues.

« Ça suffit les belles paroles qui n'ont pas de suite. C'est le temps d'entendre le cri du cœur du personnel enseignant. La pénurie d'enseignants qualifiés s'amplifie d'année en année, et la tâche ne fait que s'alourdir. La partie patronale doit comprendre qu'il n'y a qu'en améliorant les conditions de travail qu'on arrivera à renverser la tendance. N'attendons pas que les écoles et les centres se transforment, plus qu'ils ne le sont déjà, en véritables maisons de l'horreur pour les profs! Permettez-nous de consacrer nos énergies à l'enseignement et à la réussite de nos élèves! », a lancé Christian Aubin, président du Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord.

La solution : améliorer les conditions d'enseignement

Essentiellement, les enseignantes et enseignants représentés par la FSE-CSQ estiment que, pour mieux soutenir la réussite éducative des élèves, le gouvernement doit améliorer les conditions d'enseignement en recourant à trois mesures concrètes :

- Revoir la composition de la classe;
- Alléger leur tâche;
- Ajuster la taille des groupes.

Ces revendications seront d'ailleurs au cœur de la négociation pour le personnel enseignant, comme l'explique la présidente de la FSE-CSQ, Josée Scalabrini : « J'invite le gouvernement à profiter de l'Halloween pour laisser tomber les masques! Si l'éducation est vraiment la priorité des priorités, il doit poser des gestes concrets pour favoriser la réussite des élèves et mettre fin à la pénurie! Les profs sont surchargés par toutes sortes de tâches qui les détournent de leur mission première. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on améliore les conditions d'enseignement. Ils ne se laisseront pas acheter par des bonbons. »

Les enseignants québécois moins bien payés que leurs collègues canadiens

Malgré un rattrapage salarial partiel à certains échelons, les enseignantes et enseignants du Québec reçoivent toujours une rémunération inférieure à la moyenne canadienne. « Le premier ministre – qui aime bien se comparer à l'Ontario et à la moyenne canadienne – en avait pourtant fait un engagement ferme qu'il n'a toujours pas respecté. Les conditions actuelles ne permettent pas d'attirer et de retenir suffisamment d'enseignants dans la profession. D'entendre François Legault ou Bernard Drainville enjoliver la réalité quant à leur salaire, ça décourage notre monde »

Christian Aubin, président

Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord

Le Front commun, composé de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), et représentant plus de 420 000 travailleuses et travailleurs, portera la responsabilité de la négociation du salaire des enseignants. Le dépôt des demandes à cet effet a eu lieu le 28 octobre 2022 au Conseil du trésor.

Profil

Le Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord représente environ 3 000 enseignantes et enseignants de tous les secteurs du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord. Il est affilié à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).